

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE de l'ACCAC 2021

L'assemblée générale ordinaire de l'Association Causes-Cévennes d'action citoyenne a eu lieu le 7 août 2021 à la salle Omnisport de Saint-Sauveur-Camprieu dans le strict respect des consignes de sécurité sanitaire.

**Depuis 2 ans l'effet Covid a perturbé le bon fonctionnement de notre association, l'assemblée générale n'y a pas échappée.**

**9h00 : Émargement.**

La séance a débuté à 9h30.

Sont acceptés à l'unanimité : scrutateurs : Madame Michelle Mille et Monsieur Jean Yvon Soulier, président de séance : Jacques RUTTEN

.Le Quorum est atteint : 61 membres à jour de leur cotisation 2021, 31 présents et représentés.

**9h30 : Assemblée Générale Ordinaire**

Rapport moral : situation, bilan des activités.

Grâce à notre site Internet, chaque sujet inscrit à l'ordre du jour est développé dans notre site internet <http://www.accac.eu>. L'objectif est de vous proposer une documentation sur chaque sujet afin d'alimenter le débat, les réflexions et permettre à chacun de forger sa propre conviction.

**La pollution lumineuse**

Saint Sauveur Camprieu / Le SMEG, (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard) à finalisé ce projet, toutes les lampes à sodium classiques ont été remplacé par des lampes LED.

[http://www.accac.eu/L\\_environnement/La-pollution-lumineuse.htm](http://www.accac.eu/L_environnement/La-pollution-lumineuse.htm)

**Enquête publique sur la protection des captages L'eau pour la consommation humaine/les analyses de l'eau.**

La déclaration d'utilité publique des captages sur la commune de Saint-Sauveur-Camprieu et leur périmètre de protection ainsi que le schéma de distribution d'eau reçoivent un avis favorable du commissaire enquêteur.

<http://www.accac.eu/Histoire-d-eau/Histoire-d-eau-index.htm>

**Enlèvement Ordures Ménagères**

Le taux de 20% basées sur la valeur locative du logement :

<http://www.accac.eu/REOM/Enlevement-Ordures-Menageres-Index.htm>

## **La Taxe Enlèvement Ordures Ménagères Incitative ou Redevance Enlèvement Ordures Ménagères**

**REOM Incitative** : la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes lance une étude.

<http://www.accac.eu/REOM/REOMI-TEOMI-index>

### **Zéro déchet**

<http://www.accac.eu/REOM/Zero-dechet.htm>

### **Le jardin d'Aristée à Saint-Christol-lez-Alès**

[http://www.accac.eu/L\\_environnement/Le-jardin-d-Aristee.htm](http://www.accac.eu/L_environnement/Le-jardin-d-Aristee.htm)

### **L'association**

- Rapport moral du président, quitus et est voté à l'unanimité.
- Quitus au Bureau pour le rapport moral, voté à l'unanimité.
- Rapport du Trésorier 2021, présentation du budget 2022, voté à l'unanimité

Totalement indépendante, depuis 2008, l'association, ne dispose que des cotisations de nos adhérents, le budget oscille entre 1500 € et 2500 €. 100% de nos ressources financent nos actions.

### **Questions diverses**

Les coupes de bois dans la forêt domaniale de l'Aigoual et leurs conséquences

La carte communale, le PLU intercommunal dans la communauté de communes de l'Aigoual

La qualité de l'eau en Lozère

### **11 h 30 : Clôture de l'assemblée générale 2021**

Remerciements aux assistants

Le présent procès-verbal a été rédigé et signé le 31 septembre 2021.

Le président  
Jacques Rutten

#### **Association Causses-Cévennes d'action citoyenne**

Avenue du Devois, Le Devois, Saint Sauveur Camprieu, 30750, tel 0467826111

Site internet : <http://www.accac.eu> Email: [adhca@live.fr](mailto:adhca@live.fr)

**W303000686**